# **Dossier inscriptions saison 2020-2021**

Bienvenue dans notre dossier d'inscriptions pour la saison 2020-2021, qui débutera à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Comme vous le savez, depuis le mois de mars 2020, la situation sanitaire française est en constante évolution, mais malgré ce fait, nous prévoyons la rentrée de septembre, et la saison prochaine, de la façon la plus classique, avec des créneaux, des horaires habituels, et des effectifs non limités dans chaque section. A ce titre, et en guise de geste financier exceptionnel auprès de nos adhérents 2019-2020 qui n'ont pu terminer la saison suite au confinement, l'Espadon de Grand Quevilly propose des tarifs réduits à tous ceux qui se réinscriront lors de cette nouvelle saison 2020-2021.

Pour les nouveaux adhérents (par définition non-inscrits en 2019-2020), nos tarifs restent inchangés, et donc sans augmentation.

A cela s'ajoute la reconnaissance de l'Espadon de Grand Quevilly par les services de l'État comme « association reconnue d'utilité publique », vous permettant d'obtenir de notre part un reçu fiscal sur le coût de votre adhésion au club, correspondant à un montant de 100€, utilisable lors de la future déclaration de vos revenus 2020.

Toutes ces raisons nous invitent à avoir l'intime conviction que vous faites le meilleur choix personnel en vous réinscrivant ou en nous rejoignant dès septembre à l'Espadon, et nous vous en sommes reconnaissants!

Nous mettrons tout en œuvre pour vous proposer la plus grande qualité de pratique, à des tarifs raisonnables, et ce dans toutes nos sections! A très bientôt au bord des bassins! ...

Laurent RAGEL – Président Espadon de Grand Quevilly

### Ce que vous allez trouver dans ce dossier

- La fiche d'inscription, à remplir sur l'ordinateur avant de l'imprimer, puis de la signer. Remplissez bien chaque case, et notamment <u>une adresse mail valide</u>, afin de pouvoir facilement communiquer avec vous dans les prochains mois (compétitions, AG, annulation de séances, fermeture piscine ...)
- Nos tarifs (différenciés suivant que vous étiez ou non adhérent 2019-2020), ainsi que les horaires de toutes nos sections incluant également les horaires d'entrée de chaque groupe.
- La licence Fédération Française de Natation, en 2 exemplaires (1 pour le club, 1 pour vous), à remplir également sur ordinateur avant impression (les infos fournies sur la feuille 1, sont automatiquement marquées dans la feuille 2 (pratique ...). <a href="Info:pour l'AQUAFORM">Info: pour l'AQUAFORM</a>, cochez « Nagez Forme Bien Être »

>> Attention, en raison des conditions sanitaires actuelles, TOUS les adhérents devront fournir un certificat médical pour la saison 2020-2021 (qui sera valable pour les 3 prochaines saisons ...).

# Ce que vous devez faire le jour de votre inscription

- >> Ramenez votre dossier complété, accompagné de votre **certificat médical (obligatoire pour accéder aux activités),** et de votre **paiement** (liquide, chèques bancaires, chèques Vacances). Possibilité de paiement du montant total de votre cotisation, en 2x par chèques, débit en octobre et décembre 2020. >> Pour les personnes bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2020 (ARS), **prévoir une photocopie de cette attestation** pour bénéficier du dispositif Pass'Jeunes 76 du Département de Seine Maritime, <u>ET</u> un chèque de caution de 60€ qui vous sera rendu courant 2021, dès validation par le Département.
- >> Bon d'accord du service « Relais Partenaire Jeunes » Ville de Grand Quevilly à présenter pour les bénéficiaires.
- >> Chèque de caution du montant total de la cotisation demandé pour les dispositifs hors commune Grand Quevilly.

Les inscriptions auront lieu du mardi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 04 septembre 2020, de 17h00 à 19h00, Club House de l'Espadon « Espace Jean Arsène », pelouse de la piscine de Grand Quevilly, avenue Georges Braque. Nous serons également présent au forum des associations, le 05 septembre 2020.

>> Info: tous les jours et horaires de reprise des sections, en septembre, se trouvent sur notre fiche d'horaires.







# Fiche Adhésion ESPADON GRAND QUEVILLY - SAISON 2020-2021

1	M.	NATA	TION

	Tous les champs sont interactifs, cliquer pour les rem	plir (utilisez ACROBAT Reader), puis imp	orimez votre fiche d'adhésion complétée
TYI	PE D'ADHESION (cocher): NOUVELLE	RENOUVELLEMENT	N° Adhérent :

Si transfert, nom du dernier club FFN quitté : Adhésion EGQ + Licence FFN Compétition

Adhésion EGQ + Licence FFN Loisirs "Natation pour tous"

**ECOLE de Natation Natation Course** Natation Artistique

AQUAFORM "Nagez Forme Bien Être" >>>>>>> Choisissez votre rythme et vos créneaux hebdomadaires **NATATION Perfectionnement\*** 

1 cours/semaine 2 cours/semaine

(Cadre réservé EGQ)

Lundi > 17h15 18h00 18h45

Mercredi > 11h15

> FICHIER ADHERENTS EGQ: OK

Natation Masters	*Licence FFN Loisirs "Natation pour tous" = aucune compétition possible	3 cours/semaine	endredi > 11h45 endredi > 19h30 20h15
IDENTITE DE L'ADHERENT (en MAJU:	SCULES ) SEXE (Cocher) : Féminin Ma	sculin	
NOM :	PRENOM :		
NE(E) LE (JJ/MM/AAAA):	/ / >>>> A la date de l'inscrip	otion, l'adhérent(e) est: I	MAJEUR MINEUR
ADRESSE :			
COMPLEMENT :			
CODE POSTAL :  Perso Pro Pro Père TI	VILLE :  Perso Pro Pro Pro Pro Pro Pro Pro Pro Pro Pr	Perso Pro	Profession (facultatif):
Mère	VALIDE (bien écrire chaque lettre)	Père Mère	@
·	autoris dirigeants et son encadrement, à faire donner immédiate it l'état de mon enfant en cas de blessure au cours de tout	ement, par les services de se	• • •
POUR LES ADHERENTS MAJEURS Je soussigné(e) Mme M	aut	orica la club sas dirigaant	s et son encadrement, à faire d
immédiatement, par les services de secon	urs adéquats, ou par un médecin de leur choix, tous les so a vie du club. <b>Personne à prévenir en cas d'accident</b>	ins que nécessiterait mon ét	•
,	s inscriptions, en permanence au Club House de l'EGQ, et téléchar ment intérieur de l'ESPADON de GRAND QUEVILLY		0.1
Jai pris comiaissance du regier	Hent interieur de l'ESPADON de GRAND QUEVILLE	et in engage a le respect	ici.

### DROIT A L'IMAGE

Cette autorisation est donnée en vue de la reproduction et de l'exploitation d'images où vous figurez pour tous supports photographiques et pour tous modes de diffusion (Supports papier, presse, site web de l'EGQ, affichage piscine, réseaux sociaux...). Cette autorisation et la cession du droit d'utilisation de ces images ainsi que de citer vos noms/prénoms sont faites à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter du 01 septembre 2020, et pour toute la durée de la saison sportive. Cf. Art. 9 (L. n° 70-643 du 17 juillet 1970) Code Civil.

J'ai bien noté ce que sont les engagements du club de l'Espadon de Grand Quevilly, que les photos ne seront utilisées que dans les cadres mentionnés ci-dessus, et en conséquence (cocher):

	J'autorise	/ Je n'autorise pas	que les photos <b>de moi-même</b>	/ de mon enfant	puissent être utilisées par l'EGQ.
$\Lambda$		tion d'un reçu fiscal par l' <u>égral</u> de ma cotisation an		Signature	
	A Grand Que	villy le /	_ /	L	

A Grand Quevill	ly le /	_ /	_									
		Ne rier	remplir ci-dessous - CADRE	RESERVE ADM	IINISTRATION ESP.	ADON						
		Numéro Adhé	rent :	MONTA	NT COTISA	TION :	€					
			SI CHEQUES BANCAIRES									
	MONTANT	TYPE	NOM		BANQUE	N° Chèque	DATE MISE EN BANQUE					
1er VERSEMENT Septembre 2020												
<b>2</b> ème <b>VERSEMENT</b> Décembre 2020												
Chèques Vacances												
Pass'Jeunes 76		>> Copie Atte	estation Rentrée Scolaire Fou	urnie OUI 🗌	+ Chèque cautio	n de 60€ OUI						
Atout NORMANDIE TOTAL		> Chèque cau Si non payé	ution de 30€ é directement	F	N° Reçu iscal EGQ	F	2021					
Pièces Fournies lors	de l'inscription		F1									
CERTIFICAT MEDIC	CAL (OBLIGATOIRE sais	on 2020 - 2021	,			LICENCE FFN signée						
			Réservé Post Inscripti	on Adhérent								

ENREGISTREMENTS >> EXTRANAT (Admin Profil): OK





# ESPADON GRAND QUEVILLY

NATATION COURSE - NATATION ARTISTIQUE - ECOLE de NATATION - MASTERS - AQUAFORM









# Nos tarifs pour la saison 2020-2021

(Valables à partir du 01 Septembre 2020 jusqu'au 31 aout 2021)

reconnue d'utilité publique, donne droit à

#### NOS COTISATIONS COMPRENNENT

- > Adhésion de 100€ à l'association "ESPADON" pour la saison 2020-2021
- > Coût annuel pour l'activité choisie
- > Licence FFN "Fédération Française de Natation" pour tous les adhérents, comprenant l'Assurance Responsabilité Civile, pour les déplacements et les entraînements/séances, donnant accès à des tarifs auprès de nos partenaires fédéraux
- > Inclus: Droits d'entrée au Centre Nautique pour les heures d'entraînements/séances de votre activité
- > Inclus : Pour les sections sportives, prise en charge d'une partie des frais de déplacements pour les compétitions (\*)
- (\*) Pour les compétitions nécessitant repas et/ou découcher à l'extérieur de l'agglomération, un complément de participation sera demandé, suivant le niveau de la compétition concernée ...

	Tarifs pour les A	dhérents 2019-2020	Tarifs Non Adhé	rents 2019-2020
mormation importante >>	prématurément en mars 2020	ifs préférentiels pour la nouvelle	La tarification 2020-2021 ci-dessous adhérents (Tout adhérent <b>NON ins</b> ( <i>Paiement en 2x possible</i> )	***
Section (Adhésion club EGQ + Coût activité + Licence FFN)	Adhérent 2019-2020 + Résidant Grand Quevilly	Adhérent 2019-2020 + Hors Commune	Non Adhérent 2019-2020 Résidant Grand Quevilly	Non Adhérent 2019-2020 Hors Commune
NATATION COURSE Groupes Jeunes A et Juniors/Seniors Dep-Reg-Nat	177 € 100 €	107 E	237 € 100 € + 137 €	<b>252 €</b> 100 € + 152 €
ECOLE de NATATION (Enfants de moins de 10 ans)	177 € 100 €	192 € 100 € + 92 €	<b>237 €</b> 100 € + 137 €	<b>252 €</b> 100 € + 152 €
PERFECTIONNEMENT (10-18 ans) Groupes Jeunes B et Ados Perf	117 € 100 €	1.7.7 E	177 € 100 € + 77 €	192 € 100 € + 92 €
NATATION ARTISTIQUE Inclus un forfait matériel obligatoire de 15 €	192 € 100 € + 92 €	7/11 / E	<b>252 €</b> 100 € + 152 €	<b>267 €</b> 100 € + 167 €
NATATION Adultes MASTERS (+18 ans) Compétition Ou Loisirs	141 € 100 € + 41 €	167 E	<b>201 €</b> 100 € + 101 €	<b>222 €</b> 100 € + 122 €

Section	Tarifs	1 Cours pa	ar semaine	2 Cours pa	ar semaine	3 Cours par semaine		
(Adhésion club EGQ + Coût activité + Licence FFN)	Tumo	Résidants Grand Quevillais	Hors Commune	Résidants Grand Quevillais	Hors Commune	Résidants Grand Quevillais	Hors Commune	
AQUAFORM	Adhérent 2019-2020	<b>118 €</b> 100€ + 18 €	136 € 100€ + 36 €	<b>161 €</b> 100€ + 61 €	<b>179 €</b> 100€ + 79 €	<b>175 €</b> 100€ + 75 €	<b>187 €</b> 100€ + 87 €	
Nagez Forme Bien Être	Non Adhérent 2019-2020	<b>168 €</b> 100€ + 68 €	<b>186 €</b> 100€ + 86 €	<b>231 €</b> 100€ + 131 €	<b>249 €</b> 100€ + 149 €	<b>255 €</b> 100€ + 155 €	<b>267 €</b> 100€ + 167 €	
AQUAFORM+	Adhérent 2019-2020	<b>190 €</b> 100€ + 90 €	<b>220 €</b> 100€ + 120 €	<b>246 €</b> 100€ + 146 €	<b>274 €</b> 100€ + 174 €			
NATATION Adultes MASTERS	Non Adhérent 2019-2020	<b>270 €</b> 100€ + 170 €	<b>300 €</b> 100€ + 200 €	<b>326 €</b> 100€ + 226 €	<b>354 €</b> 100€ + 254 €			

#### **PAIEMENTS**

#### Les règlements suivants sont acceptés :

Liquide - Chèques bancaires - Chèques Vacances (Tous montants) - Pass'Jeunes 76 (Fournir photocopie de l'attestation CAF et chèque de caution de 60€) – Atouts Normandie (Chèque de caution de 30 € si non paiement direct)- Contrats Partenaires Jeunes Ville de Grand Quevilly (Bon d'accord à fournir) ou autres communes (Chèque de caution dans ce cas) - Apports CE Les paiements peuvent être effectués en 1x (Tous paiements) ou 2x par chèque (encaissement en octobre et décembre 2020, les 2 chèques devront être remis le jour de l'inscription, ou de la réinscription, datés de ce même jour)

Attention, 1 paiement par personne (exemple, pour 2 enfants, paiements en 2 fois par chèques = 4 chèques)

Notre site web à votre disposition >> www.egq-natation.com

Nous contacter par téléphone >> 02-35-67-34-43 / Par Mail >> contact@egg-natation.com

### **ESPADON GRAND QUEVILLY**

Association "Loi 1901" reconnue d'intêret général Centre de Loisirs Léo Lagrange - Avenue Georges BRAQUE

76120 GRAND QUEVILLY 02 35 67 34 43 - contact@egg-natation.com - www.facebbook/eggnatation









# ESPADON GRAND QUEVILLY

NATATION COURSE - NATATION ARTISTIQUE - ECOLE de NATATION - MASTERS - AQUAFORM











# Horaires des sections saison 2020-2021

(Valables à partir du 01 Septembre 2020 jusqu'au 31 aout 2021)

Groupes Natation Compétitions	Moment		Lundi		Mardi		lercredi	Jeudi		٧	'endredi	Samedi
Juniors / Seniors	Matin					06h15	06h15-08h00			06h15	06h15-08h00	
National	Séance PPG			17h00	17h10-18h00	14h40	14h45-15h55	17h00	17h15-19h45(GD Que)	17h00	17h10-17h55	
F < 2007 et - / G < 2006 et -	Après Midi	17h15	17h30-19h45	17h45	18h00-20h00	15h45	16h00-18h15	17h40	18h00-20h15(GD Cou)	17h45	18h00-19h45	
Juniors / Seniors	Matin					06h15	06h15-08h00			06h15	06h15-08h00	
Régional	Séance PPG					14h40	14h45-15h55		Si JS Nat à Couronne	17h00	17h10-17h55	
F < 2007 et - / G < 2006 et -	Après Midi	17h15	17h30-19h45	17h45	18h00-20h00	15h45	16h00-18h15	17h00	17h15-19h45	17h45	18h00-19h45	
Juniors / Seniors	Matin									06h15	06h15-08h00	
Départemental	Séance PPG									17h00	17h10-17h55	
F < 2007 et - / G < 2006 et -	Après Midi	17h15	17h30-19h45			18h00	18h15-19h30			17h45	18h00-19h45	
Jeunes	Matin	·		·						06h15	06h15-08h00	
Régional et +	Séance PPG	17h15	17h30-18h00			15h00	15h10-16h00			17h00	17h10-17h55	
F = 2010-2009-2008 / G = 2009-2008-2007	Après Midi	17h45	18h00-19h45	17h45	18h00-19h45	15h45	16h00-18h15	17h45	18h00-19h45	17h45	18h00-19h45	

<b>Groupes Natation Perfectionnement</b>	Moment	Lundi	Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		(	Samedi
Perfectionnement Ados	Matin											
Débutants et 1er niveau de pratique	Séance PPG											
F < 2007 et - / G < 2006 et -	Après Midi				18h00	18h15-19h30						
Perfectionnement Jeunes	Matin											
Débutants et 1er niveau de pratique	Séance PPG											
F = 2010-2009-2008 / G = 2009-2008-2007	Après Midi		16h45	17h00-18h00			16h45	17h00-18h00				

Ecole de Natation Française	Moment		Lundi		Mardi	Mercredi		Jeudi		٧	endredi	Samedi	
Avenirs 3	Matin					8h45	09h00-10h15						
ENF - Niveau Pass'Compet et +	Séance PPG												
F > 2011 et + / G > 2010 et +	Après Midi			16h45	17h00-18h00					16h45	17h00-18h00		
Avenirs 2	Matin					10h00	10h15-11h15						
ENF - Niveau Passeports de l'Eau	Séance PPG												
F > 2011 et + / G > 2010 et +	Après Midi									16h45	17h00-18h00		
Avenirs 1	Matin					11h00	11h15-12h00						
ENF - Sauv'Nage - Débutants	Séance PPG												
F > 2011 et + / G > 2010 et +	Après Midi	17h00	17h10-17h55										

Groupes Natation Artistique	Moment		Lundi		Mardi	N	lercredi		Jeudi	V	/endredi	,	Samedi
Juniors	Salle	18h00	18h00-19h30										
Solos / Duos Seniors	Bassin	19h30	19h45-21h30										
Seniors	Salle					18h15	18h30-19h30						
Solos / Duos Jeunes et Juniors	Bassin					19h30	19h30-21h30						
Jeunes 1	Salle							18h00	18h00-19h30				
Jeunes 2	Bassin							19h30	19h45-21h00				
Avanira	Salle	18h00	18h00-19h30										
Avenirs	Bassin	19h30	19h45-21h30										
Débutantes	Salle					14h15	14h30-16h00						
	Bassin					16h00	16h15-17h15						

Groupes AQUAFORM	Moment		Lundi		Mardi		lercredi		Jeudi	٧	endredi	Samedi	
Negas Farma Bian Êtra	Séance 1	17h00	17h15-18h00			11h00	11h15-12h00	11h30	11h45-12h30	19h15	19h30-20h15		
Nagez Forme Bien Etre Fédération Française de Natation	Séance 2	17h45	18h00-18h45							20h00	20h15-21h00		
rederation Française de Natation	Séance 3	18h30	18h45-19h30										

Groupes Masters	Moment		Lundi	Mardi	M	lercredi	Jeudi	٧	endredi	9	Samedi
NATATION	Séance 1	17h45	18h00-19h00		18h00	18h15-19h30					
Adultes Loisirs / Compétitions FFN	Séance 2	18h45	19h00-20h00								

## INFORMATIONS Importantes

### Dates des Inscriptions - Saison 2020-2021 :

- >> Du mardi 01 au vendredi 04 septembre 2020, 17h00 à 19h00, Club House de l'EGQ "Espace Jean Arsène", pelouse piscine de Grand Quevilly, Avenue Georges Braque.
- >> Forum des Associations de la Ville Samedi 05 septembre 2020 toute la journée sur notre stand « ESPADON » et au delà, directement aux bassins, auprès des encadrants.

#### Dates de reprise des activités du club - Saison 2020-2021 :

- > Lundi 07 septembre 2020 : AQUAFORM Natation Groupes Juniors/Seniors Nat-Rég-Dép + Jeunes A, Natation Adultes Masters, Nat'Artistique groupes du lundi soir > Mardi 08 septembre 2020 : Natation Groupes Avenirs 3 + Perfectionnement Jeunes (anciens adhérents + tests d'entrée)
- > Mercredi 09 septembre 2020 : Natation groupes Avenirs 2 + Perfectionnement Ados (anciens adhérents + tests d'entrée). Nat'Artistique groupes du mercredi soir
- > Jeudi 10 septenbre 2020 : Nat'Artistique groupes du jeudi soir > Lundi 14 septembre 2020 : Natation groupe Avenirs 1 (Tests d'entrée le mercredi 09/09 - 14h15 à 15h15,
- Mercredi 16 septembre 2020 : Nat'Artistique Débutantes (Tests d'entrée le mercredi 09/09 15h00 à 16h00,

/!\ bien prendre contact avec le club en amont )

/!\ bien prendre contact avec le club en amont )

NATATION

Notre site web >> www.egq-natation.com - Page Facebook >> www.facebook.com/egqnatation Nous contacter par téléphone >> 02-35-67-34-43 / Par Mail >> contact@egg-natation.com

Directeur Sportif - Frédéric Krasowski >> 06-85-32-21-30 ou fredk@egq-natation.com



Association "Loi 1901" reconnue d'intêret général Centre de Loisirs Léo Lagrange - Avenue Georges BRAQUE









1 ° exemplaire au club 2 èm exemplaire au licencié

# Feuille de renseignements et assurance

**EXEMPLAIRE 1 >> Pour le CLUB EGQ** 

20	20	2021

Type : N	ouvelle licence Ren	ouvellement Transfert No	om du club :
	<del></del>	tifiant Unique Fédéral) :	
Lcencié	Jai deja dir ior (ideri	uniant Onique i ederar).	
Nom :	X(************************************	Prénom :	***************************************
			te de naissance :   _
Adresse :			
Code postal :	Ville:		
E-mail personne (obligatoire)	əl <u>:</u>	@	Tél (01) :
es données vous conce	rnant conservées par informatique. S	et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vou: Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir çaise de Natation, 104 rue martre , CS 70	s disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour r communication des informations vous concernant, veuillez 052 - 92583 CLICHY CEDEX
Informations	LICENCE COMPETITION	LICENCE «NATATION POUR TOUS» (3)	LICENCE ENCADREMENT
J'apprends à nager	Natation (1)	Natation	Président  Secrétaire Général
Avoir fourni à un clu en compétition, il y a n Ne pas avoir eu d'in Avoir répondu NON  En application de l'article R. Autorise tout prél ou le majeur prot	b affilié FFN un certificat médical d'a noins de trois ans. terruption de licence depuis la fourni à toutes les questions du questionna 232-52 du code du sport, (cocher l'une ou l'a lèvement nécessitant une technique égé (nom et prénom)	ture de ce certificat aire de santé «QS- FFN» dont le contenu es utre des deux cases) invasive (prise de sang, prélèvement de ph	e sur l'honneur (cocher les cases) u sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), st précisé à l'annexe II-22 (art. A231-1) du code du sport uanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur oumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des
		ASSURANCE	
- Pris connaissance de l'assureur fédéral.  Garantie de base « ir  OUI, je souhaite  NON, je renonce remboursé en ca	sance des informations minimales de u bulletin permettant de souscrire pe ndividuelle accident » bénéficier de la garantie « Individuel à bénéficier de la garantie « Individus s de refus : environ 0,16 € TTC et 0,	e garanties de base « Accidents Corporels : rsonnellement des garanties complémentai le Accident » et «Assistance Rapatriement» selle Accident » et «Assistance Rapatrieme	res à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de
Garantie complémen		e. Dans ce cas, remplir le formulaire de sou	scription disponible auprès du
club et le renvoy	er à l'assureur en joignant un chèqu e pas souscrire d'option complémen	e à l'ordre de celui-ci.	SIGNATURE
EXEMPLAIRI >> Pour le Cl	<u> </u>	ESPADON de Frand Quevilly  Centre de Sirs Léo Lagrange  Av. Georges Braque 76120 LE GRAND QUEVILLY  Tél. 02 35 67 34 43  www.egq-natation.com	LICENCIE
		•	

(Personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs / Personne investie de l'autorité pour les majeurs protégés)



# Feuille de renseignements et assurance

**EXEMPLAIRE 2 >> Pour l'Adhérent** 

2020 2021

Type : No	ouvelle licence Ren	ouvellement Transfert - N	om du club :
		tifiant Unique Fédéral) :	
Lcencié		unant Onique i ederal).	······································
Nom :		Prénom :	
Nationalité :		Sexe (H/F): Da	te de naissance :   _
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
E-mail personne	əl <u>;</u>		Tél (01):
(obligatoire)			Tél (02):
es données vous concer	mant conservées par informatique. S		is disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour r communication des informations vous concernant, veuillez 1052 - 92583 CLICHY CEDEX
Informations	LICENCE COMPETITION	LICENCE «NATATION POUR TOUS» (3)	LICENCE ENCADREMENT
e souhaite recevoir les mailings d'information de FFN, Ligue, Comité et les mailings d'offres romotionnelles de la FFN	Natation (1)	Natation	Président
de ses partenalres.	Water-Polo  Eau libre (1)	Water-Polo □ Eau-Libre □	☐ ☐ Autre Dirigeant ☐ ☐ Bénévole ☐
	Eau libre promotionelle (2)	Nagez Forme Santé □	POUR LES ENCADRANTS ET DIRIGEANTS (obligatoire)
	(2) Ne pouvant pas perticiper aux chemplannets de France (1) Comprenent la cetégorie des mettres	Nagez Forme Bien-être ☐ Eveil ☐	J'exerce des fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des
OPERAT	ION MINISTERIELLE	(3) Pour participer à la tournée "AQUA CHALLENGE", le certificat médical fourni doit axpressément attester de l'absence de	J'exerce des fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L.322-1 qu code du sport.  A ce iltre les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.
J'apprends à nager /	/ Aisance Aquatique 🗆	contro-indication à la pratique de le Natation en eau-libre en Compétition.	sport soit effectue.  J'al compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3
			re formulaire specifique d nonorabilise situe en page 3
- Lorsqu'un certificat m  Avoir fourni à un clut en compétition, il y a m  Ne pas avoir eu d'inti	o affilié FFN un certificat médical d'al loins de trois ans. terruption de licence depuis la fournit	rellement de la licence, le soussigné attest bsence de contre-indication à la pratique d ture de ce certificat	te sur l'honneur (cocher les cases) lu sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), est précisé à l'annexe II-22 (art. A231-1) du code du sport
Autorise tout prélou le majeur proté		invasive (prise de sang, prélèvement de pl	nanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des
sanctions disciplin	naires à son égard.		·
1		ASSURANCE	
Le soussigné déclare		garanties de base « Accidents Corporels	w attachéas à la licence EEN
			ires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de
Garantie de base « in	dividuelle accident »		
	<u> </u>	e Accident » et «Assistance Rapatriement	<ul> <li>» comprise dans la licence FFN.</li> <li>ent» et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût</li> </ul>
remboursé en cas	s de refus : environ 0,16 € TTC et 0,0	05 € TTC pour les bébés nageurs. Dans co	e cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)
Garantie complémen  OUI, je souhaite s		e. Dans ce cas, remplir le formulaire de so	uscription disponible auprès du
club et le renvoy	er à l'assureur en joignant un chèque e pas souscrire d'option complément	e à l'ordre de celui-ci.	
	e pas souscine a option complement	all 6.	SIGNATURE
Fait à			
Le		ESPADON de Grand Quevilly Centre dessirs Léo Lagrange	LICENCIE
>> Pour l'Adhe		Av. Georges Braque 76120 LE GRAND QUEVILLY Tél. 02 35 67 34 43 www.egq-natation.com	

1 ° exemplaire au club 2 ème exemplaire au licencié

(Personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs / Personne investie de l'autorité pour les majeurs protégés)





#### ASSURANCE SAISON 2020 / 2021 (document non contractuel)

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-après. Il n'est par conséquent pas contractuel. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site Internet de la FFN www.ffnatation.fr

ASSURES: • Les licenciés de la FFN résidant en France Métropolitaine, en Corse, dans les DOM, COM, POM, ROM ou dans les Principautés d'Andorre ou de Monaco • Les licenciés de la FFN résidant hors de France, DOM, COM, POM, ROM, Andorre et Monaco ne sont assurés que si les activités sont pratiquées dans les pays visés ci-dessus et/ou sous l'autorité de la FFN ou de ses organismes affiliés.

ACTIVITES GARANTIES: (sous réserve qu'elles soient organisées par la Fédération, ses Comités Régionaux ou Départementaux, ses clubs ou associations affiliés):

La pratique de la natation, du waterpolo, de la natation synchronisée, du plongeon, de la natation en eau libre, de la natation estivale, des activités d'éveil, de la découverte aquatique, de la longue distance et leur enseignement ainsi que de tous les sports annexes et connexes comprenant notamment la participation : • à des compétitions (officielles ou amicales) et leurs essais ou entraînements préparatoires • aux séances d'entraînement • aux activités de formation de la Fédération (INFAN) et des Comités Régionaux (ERFAN) • aux 24 heures de natation et toutes épreuves organisées dans le cadre du Téléthon ou autres actions à but humanitaire • aux passages de brevets • à la remise des coupes, prix afférents aux compétitions • à des actions de promotion et/ou propagande, notamment démonstrations, exhibitions, défilés, soirées de gala • à des stages d'initiation ou de perfectionnement notamment dans le cadre des structures affiliées ou labellisées Ecole de Natation Française (ENF), « Nagez Grandeur Nature », « Forme, Bien être et Santé » et autres initiations.

TERRITORIALITE • Dommages survenus en France et Principautés d'Andorre et de Monaco. Extension au monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Fédération ou ses organismes affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou d'instabilité politique notoire. • Sinistres survenus aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada : Sont EXCLUS DE LA GARANTIE : LES DOMMAGES INTERETS PUNITIFS OU EXEMPLAIRES (PUNITIVE DAMAGES OU EXEMPLARY DAMAGES), LES DOMMAGES DE POLLUTION, LES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS.

#### 1 / RESPONSABILITE CIVILE : extrait du contrat n° 56852544

Contrat souscrit par la MDS pour le compte de la FF Natation auprès d'ALLIANZ I.A.R.D. (1 Cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris La Défense cedex - SA au capital de 991.967.200 € - 542 110 291 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances)

### Contrat présenté par MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75116 PARIS (SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144€ - SIRET 434 560 199 00011- APE 6622Z - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances

Dommages corporels: Les conséquences pécuniaires d'atteintes physiques ou morales à la personne humaine.

Dommages corporels: Les conséquences pécuniaires de la détérioration, destruction ou perte d'une chose ou d'une substance, ainsi que toute atteinte physique à un animal.

Dommages immatériels: Tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation de jouissance d'un droit, de l'interruption d'un service rendu par une personne ou un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice.

Sinistre: Tout dommage ou ensemble de dommages causés à des tiers, engageant la responsabilité de l'assuré, résultant d'un fait dommageable et ayant donné lieu à une ou plusieurs réclamations. Le fait dommageable est celui qui constitue la cause génératrice du dommage. Un ensemble de faits dommageable ayant la même cause technique est assimilé à un dommage unique.

Les différents assurés sont tous tiers entre eux sauf pour les dommages immatériels non consécutifs à des dommages corporels ou matériels garantis.

L'assureur, dans le respect des dispositions du Code des Assurances, garantit les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile quelle qu'en soit la nature qu'ils peuvent encourir à raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties

GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE	MONTANTS	FRANCHISES
Tous dommages confondus	30 000 000 € par sinistre	Néant
Sans pouvoir dépasser pour les dommages ci-après :  Dommages matériels et immatériels consécutifs  Dommages immatériels non consécutifs	15 000 000 € par sinistre 1 500 000 € par an	Néant Néant
DEFENSE PENALE / RECOURS	100 000 € par an	Seuil d'intervention en recours : 200 €

Sont notamment exclus des garanties:

• Dommages causés par une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré.

• Amendes quelle qu'en soit la nature.

• Dommages y compris le vol, causés aux biens dont l'assuré responsable du sinistre est propriétaire, locataire, dépositaire ou gardien.

• Dommages résultant de la pratique des sports ou des activités suivantes: sports aériens, sports comportant l'usage de véhicules terrestres à moteur, utilisation d'embarcation d'une longueur supérieure à 5 mètres 50, ou équipée d'un moteur de plus de 10 CV ou pouvant transporter plus de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie.

• Dommages résultant de 10 personnes du de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie.

• Dommages résultant de la pratique des sports ou des activités ayant fait l'objet de la souscription d'un contrat d'assurance en vertu d'obligation légale, par exemple les manifestations sur la voie publique, l'utilisation de véhicules terrestres à moteur et leur remorque, les actes de chasse ou de destruction d'animaux malfaisants ou nuisibles.

• Conséquences pécuniaires des dommages résultant d'atteintes à l'environnement non accidentelles.

2/ INDIVIDUELLE ACCIDENT: extrait de l'Accord collectif n° 2141 souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS) (2/4 rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16 - Mutuelle régie par le Code de la Mutuellé et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutuellé immatriculée au Répertoire Sirène sous le n° 422 801 910 - APE 6512Z)

Accident: Toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré ou du bénéficiaire provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure. La mort subite est assimilée à un accident. Invalidité permanente totale ou partielle: Privation de tout ou partie de ses capacités physiques ou intellectuelles. Pour l'appréciation de cette invalidité, c'est le barème du concours médical (barème indicatif pour apprécier les déficits fonctionnels séquellaires utilisé en droit commun) qui sera utilisé et il ne sera tenu compte que de l'invalidité fonctionnels séquellaires utilisé et il ne sera tenu compte que de l'invalidité fonctionnels séquellaires utilisé et il ne sera tenu compte que de l'invalidité not onctionnel se qu'invalidité pour les préjudices annexes (pretium doloris, préjudice d'agrément, préjudice esthétique, etc.....) MEntants à charge: Les enfants de l'assuré ou de son conjoint lorsqu'ils sont mineurs ou majeurs de moins de 18 ans s'ils sont rattachés au foyer fiscal de l'assuré ou, quel que soit leur âge, s'ils sont titulaires d'un titre leur reconnaissant un taux d'invalidité au moins égal à 80%.

<u>GARANTIES</u>	LICENCIES	DIRIGEANTS	ATHLETES DE HAUT NIVEAU	Franchise
FRAIS DE SOINS DE SANTE	200 % de la base de remboursement SS	250 % de la base de remboursement SS	300 % de la base de remboursement SS	Néant
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER		Frais réels		Néant

L'assuré bénéficie d'un « <u>CAPITAL SANTE</u> » disponible en totalité à chaque accident. S'il a été entamé ou épuisé à l'occasion d'un premier accident, il se reconstitue en cas d'accident ultérieur.

L'assuré pourra disposer de ce capital pour le remboursement, après intervention de ses régimes de prévoyance obligatoire et complémentaire, et sur justificatifs, de toutes les dépenses suivantes sous

	<u>GARANTIES</u>	LICENCIES	DIRIGEANTS	ATHLETES DE HAUT NIVEAU	Franchise	
DECES	MOINS DE 16 ANS 16 ANS ET PLUS	8 000 € 31 000 €	8 000 € 46 000 €	8 000 € 60 000 €	Néant Néant	
		Majoration de 15% par enfant à c Capital limité à 16 000 € en cas d'a				
INVALIDITE	Albin on founding du house	61 000 €	90 000 €	130 000 €	Néant	
Capital reduc	tible en fonction du taux	Capital limité à 23 000 € en cas d'accident survenant pendant le trajet ou lors d'activités extra-sportives				
FRAIS DE PR	REMIER TRANSPORT	Frais réels				
INTERRUPTION	ON DE STAGE ENF	50% d'i	une inscription à un nouveau stage ENF		Néant	

Exclusions: • Accidents qui sont le fait volontaire de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de décès • Suicides volontaires et conscients ou tentatives de suicide • Accidents occasionnés par guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, complot, mouvement populaire auxquels l'adhèrent a pris une part active • Accidents résultant de la participation de l'adhèrent à des rixes, sauf en cas de légitime défense • Suites d'accidents, d'infirmité ou de maladies dont la survenance est antérieure à date d'adhérent a pris une part active • Accidents résultant de l'assage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré • Accidents résultant de l'assage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré • Accidents résultant de l'assage d'alcool, de drogues ou de stupéfiants par l'assuré • Accidents résultant de la transmutation de noyaux d'atome ou de la radioactivité.

3 / ASSISTANCE RAPATRIEMENT: (Accord collectif n\* 2141 - garanties souscrites par la Mutuelle des Sportifs auprès de Mutuaide Assistance - Entreprise régie par le Code des assurances)

Principales prestations : • Rapatriement ou transport sanitaire. • Visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation supérieure à 10 jours à l'étranger. • Prise en charge des frais médicaux, en complément des versements effectués par les organismes de protection sociale, à concurrence de 5 335,72 € (150 000 € pour les dirigeants et les athlètes de haut niveau), déduction faite d'une franchise de 15,24 Euros par dossier. • Rapatriement, transport du corps en cas de décès et prise en charge des frais de cercueil à hauteur de 457,35 €. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

## 4/ RENSEIGNEMENTS ET DECLARATIONS DE SINISTRE :

Frais d'ostéopathie (ils devront être prescrits et pratiqués par un médecin praticien).

MUTUELLE DES SPORTIFS — Département Prestations - 2/4 rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16 / Tél. 01.53.04.86.20 - Fax. 01.53.04.86.87 - Mail: prestations@grpmds.com
ASSISTANCE RAPATRIEMENT: composer le 01 45 16 65 70. Attention: aucune prestation d'assistance ne pourra être prise en charge sans l'accord préalable de MUTUAIDE

#### OPTIONS COMPLEMENTAIRES SPORTMUT FF NATATION :

Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFN a souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs un contrat de prévoyance « SPORTMUT FF NATATION » qui permet de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières). Le licencié désireux de souscrire une garantie optionnelle devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et téléchargeable sur le site Internet de la FFN et le renvoyer à la MUTUELLE DES SPORTIFS (2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16) en joignant un chèque à l'ordre de celle-ci du montant de l'option choisie. (limite d'âge = 70 ans)

Exemples d'options	Décès	Invalidité	Indemnités Journalières	Cotisation annuelle	Observations
pouvant être	is	30 500 €	<u> </u>	6,30 € TTC	Option réservée aux mineurs de moins de 12 ans
souscrites	30 500 €	61 000 €	16 € / Jour (*)	38,00 € TTC	(*) (franchise 30 jours ; 4 jours si hospitalisation)
	76 250 €	152 500 €	38 € / Jour (*)	89,80 € TTC	(*) (tranchise 50 jours ; 4 jours si nospitalisation)

# QUESTIONNAIRE DE SANTE

# «QS -FFN» (ANNEXE II -22 - ART. A. 231-1 DU CODE DU SPORT)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON				
Durant les 12 derniers mois						
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?						
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?						
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?						
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?						
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?						
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?						
A CE JOUR						
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?						
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?						
9) Avez-vous été atteint ou en contact avec une personne atteinte du covid-19 ?						
10) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?						
* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié						













# QUESTIONNAIRE DE SANTE - LA SUITE

#### ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - FFN »

a rempiir par le licencie demandant le renouvellement de sa licence ou responsat	oie iegai quand ii s agit d enfant)
Je soussigné(e) :	[Nom – Prénom]
N° de Licence :	
Nom du Club :	
Demeurant :	
Atteste sur l'honneur :	
<ul> <li>Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indi disciplines fédérales envisagées, en compétition, il y a moins de trois ans</li> </ul>	· · ·
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certi	ificat,
<ul> <li>Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « à l'Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.</li> </ul>	QS – FFN » dont le contenu est précisé
Fait pour servir et valoir ce que de droit.	
Fait à	[Ville] le[date]

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal si celui-ci est mineur)









